

FEUILLE DE ROUTE TÉLÉSANTÉ

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE | 2023-2028

OBJECTIFS CLÉS



Renforcer les usages de la télésanté dans le respect du parcours de soins



Répondre aux besoins des professionnels, des usagers et des territoires



Déployer la télésurveillance pour les pathologies chroniques



Contribuer aux objectifs nationaux et régionaux du numérique en santé

QU'EST-CE QUE LA TÉLÉSANTÉ ?

→ **Télé médecine** (actes médicaux à distance) :



Téléconsultation



Téléexpertise



Télésurveillance



Téléassistance



Régulation
médicale (SAMU)

→ **Télésoin** (actes paramédicaux à distance) :

Réalisé par pharmaciens et auxiliaires médicaux (kinés, orthophonistes, infirmiers...)



LES 4 AXES D'ACTION DE LA FEUILLE DE ROUTE TÉLÉSANTÉ

→ Axe 1 . Gouvernance et pilotage

Objectif : Organiser et suivre le déploiement de la télésanté à l'échelle régionale.

- Créer une gouvernance claire avec tous les acteurs (ARS, URPS, Assurance Maladie...).
- Établir un plan d'action structuré selon les besoins locaux.
- Mettre en place un observatoire pour suivre les usages, les projets et les résultats.

En résumé : "On organise, on planifie, on mesure."



→ Axe 2 . Promotion de la télésanté

Objectif : Informer, former, convaincre les professionnels et les usagers.

- Sensibiliser les acteurs de santé avec des cas d'usage concrets.
- Créer des outils pratiques : fiches, guides, espace d'info.
- Promouvoir la formation initiale et continue à la télésanté.

En résumé : "On fait connaître, on explique, on forme."



→ Axe 3 . Visibilité de l'offre

Objectif : Rendre l'offre de télésanté plus lisible et accessible.

- Recenser tous les projets et usages en cours.
- Créer une cartographie régionale de l'offre existante.
- Mettre en avant les services disponibles (par territoire, thématique, profession...).

En résumé : "On recense, on rend visible, on facilite l'accès."



→ Axe 4 . Accompagnement des acteurs

Objectif : Aider les porteurs de projets à concrétiser la télésanté sur le terrain.

- Soutenir les projets dans des secteurs prioritaires (EHPAD, maladies chroniques...).
- Faire émerger de nouveaux projets là où il en manque.
- Fournir un référentiel d'accompagnement (aide juridique, technique, financière...).

En résumé : "On soutient, on encourage, on équipe."



ÉTAT DES LIEUX (2023)



Téléconsultation :
usage en baisse depuis
le COVID



Téléexpertise &
Télésurveillance : usage
en hausse



Déficits d'offre dans
les territoires les plus
fragiles



Besoin d'organisations
innovantes pour pallier
les pénuries médicales

ENJEUX & CADRES



Outils
interopérables



Respect de l'éthique
& des cadres
réglementaires



Coopération entre
professionnels



Suivi via indicateurs
régionaux



CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : 2023-2028

→ Il ne s'agit pas d'un calendrier mois par mois, mais plutôt d'une durée globale de déploiement (sur 5 ans) avec des étapes à suivre progressivement dans toute la région.

→ Qui fait quoi ?

- **Co-pilotage** : ARS, Assurance Maladie - Donnent l'impulsion, définissent les grandes orientations
- **Opérationnel** : GRADES INEA Sant&Numérique - Met en œuvre concrètement les actions sur le terrain
- **Partenaires clés** : URPS, structures de soins, collectivités - Participent à l'élaboration et à l'application des actions